

## LA VILLE DE RIEDISHEIM

Procède au recrutement pour le 1<sup>er</sup> novembre 2024  
D'UN ADJOINT TECHNIQUE H/F  
pour son service espace public  
sur un poste polyvalent à temps complet (36 heures)

Missions : Au sein d'une équipe d'une quinzaine d'agents, vous serez placé(e) sous l'autorité du référent espace public et vos missions seront les suivantes :

Réalisation de travaux d'entretien et de réparation de la voirie :

- Rebouchage nids de poule,
- Retouche et/ou pose d'enrobés,

Installation, entretien et réparation de la signalisation communale

- Mise en place de nouvelles signalisations,
- Redressement de poteaux de signalisation,
- Entretien des panneaux (lavage),
- Mise en place de la signalisation temporaire et/ou d'urgence (travaux, accidents, affaissement...),
- Montage et démontage de panneaux électoraux

Réalisation des travaux d'entretien des espaces-verts :

- Petites et grandes tontes,
- Plantations, engazonnement,
- Ramassage de feuilles,
- Mise en place, rangement des jardinières,

Participation à la préparation de manifestations de la Ville :

- Travaux de manutention,
- Travaux de démontage,
- Possibilité d'être mobilisé le week-end pour des interventions dans le cadre des manifestations,

Participation au déneigement (astreintes)

**Profil** : Titulaire d'un diplôme en espaces verts ou travaux public, possédant le permis V.L., divers CACES souhaités permis PL serait un plus.

Vous devrez faire preuve de compétences professionnelles, de conscience professionnelle, et être disponible, polyvalent, organisé, réactif, diplomate.

**Conditions** : Rémunération statutaire et primes. Recrutement en CDI par voie de mutation ou CDD renouvelable. Temps complet sur horaire fixe sur 36 heures hebdomadaires. Travail sur horaire d'été de juin à août.

Les offres de candidatures avec curriculum vitae détaillé devront être adressées à Monsieur le Maire de la Ville de 68400 RIEDISHEIM ou par courriel ([recrutement@riedisheim.fr](mailto:recrutement@riedisheim.fr)), exclusivement en format PDF, et ceci avant **le 23 octobre 2024.**

Le Maire,